

Par courriel : muncapmaire@globetrotter.net

Québec, le 18 avril 2005

Monsieur Marcel Catelleir
MRC de Montmagny
159, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 1N5

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à
Saint-Cyrille-de-Lessard

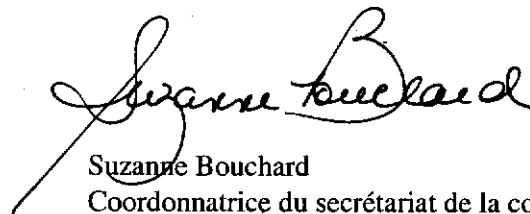
Monsieur,

À la suite de la consultation publique tenue les 29 et 30 mars derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir une réponse à la question suivante:

Quelle est la raison ayant incité la MRC de Montmagny, dans son plan de gestion des matières résiduelles, à ne pas limiter ou interdire la disposition de matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission